

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 24-387-1929 Ministre des colonies

n° 24-387-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 janvier 1929

Numéro JO

n° 387 du 28/02/1929

Date du numéro

28 février 1929

TEXTE INTÉGRAL

du Ministre des colonies, en date du 24 janvier 1929, pris en exécution des lois des 1er avril 1923 (art. 7), 9 décembre 1927 et 19 mars 1928, accordant des rappels d'ancienneté pour service militaire, les gouverneurs des colonies et résidents supérieurs ont été reclassés de la façon suivante :